Vice décanat à la recherche et au développement Faculté de médecine





TABLE DES MATIÈRES

Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche	1C
Sélection d'un stage par l'étudiant(e)	10
Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche	11
Confirmation du maillage pour présenter une candidature au concours	11
Directives pour soumettre un dossier de candidature	12
Critères d'évaluation des candidatures	14
Annonce des résultats du concours	14
Engagements des lauréat(e)s	14
Engagements des directrices ou directrices des lauréat(e)s	14
RAPPORT DE STAGE	
Consigne de rédaction du rapport de stage	15
Évaluation du rapport de stage	17
CONGRÈS DES STAGIAIRES	
Modalités d'inscription	18
Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription	18
Format des présentations	20

Remise des prix.....21

DATES IMPORTANTES

Mise en candidature au concours

CONCOURS



Information générale sur le programme PREMIER

Mission et objectifs

Le PRogramme d'Excellence en Médecine pour l'Initiation En Recherche (PREMIER) vise à éveiller l'intérêt pour la recherche chez les étudiant(e)s de premier cycle en réalisant un stage d'été dans un laboratoire de recherche sous la direction d'un ou une professeur(e) affilié(e) à la faculté de médecine. Le sujet du stage peut relever du secteur des sciences cliniques, des sciences de la santé ou des sciences fondamentales.

PREMIER a pour objectifs:

- Initier en recherche les étudiants de 1er cycle.
- · Promouvoir l'excellence en recherche
- Recommander des orientations et des politiques facultaires concernant la formation en recherche pour les étudiant(e)s inscrits aux différents programmes de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine.

Avec le programme, les lauréat(e)s du concours annuel vivent une expérience en recherche à 360° qui inclut :

- un stage d'été en laboratoire de minimum 8 semaines et de maximum 13 semaines accompagné d'une bourse de maximum 6000 \$
- · la rédaction d'un rapport de stage
- une présentation orale ou sous forme d'affiche au congrès des stagiaires de premier cycle de la Faculté.



Comité de gestion

Le comité de gestion est présidé par le président de PREMIER et la vice-doyenne recherche et développement de la Faculté de médecine. Le comité compte un maximum de 8 autres membres : un lauréat ou une lauréate de PREMIER des 2 dernières années et des professeur(e)s de la Faculté de médecine, qui connaissent bien PREMIER comme directeurs ou directrices de stage et qui ont déjà contribué à l'évaluation des candidatures pour un concours. Parmi les professeur(e)s figurent obligatoirement pour chaque secteur (fondamental, clinique, sciences de la santé) au moins deux responsables de programme de premier cycle (baccalauréat et MD) et/ou un(e) directeur/directrice de département de la faculté.

Le comité se rencontre une fois par an au mois de juin pour faire le bilan du concours de l'année en cours. Au besoin il formule des recommandations pour apporter des changements aux règles du programme en prévision du concours suivant. Durant cette rencontre, les membres peuvent également proposer des bonifications pour la promotion du programme et aussi pour la tenue du congrès des stagiaires qui a lieu fin janvier.

Président de PREMIER

- · Dr Andrés Finzi (2020-en cours)
- Dr Roger Lippé (2014-2020)
- · Dre Adriana Di Polo (2010-2014)
- Dre Elaine C. Chapman (2005-2010)
- · Dr François Champagne (2004-2005)
- · Dr Pierre-André Lavoie (2003-2004)
- · Dr Jacques Billette (1995-2003)
- · Dr Jean-Luc Malo (1992-1995)



Affiliation de la directrice ou du directeur de stage

Une offre de stage peut-être soumise dans la banque de stage de PREMIER UIQUEMENT par :

· un(e) professeur(e) de l'Université de Montréal ayant une affiliation primaire ou secondaire avec un département ou une école de la Faculté de médecine

ou

· une(e) professeur(e) du campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières ayant une affectation aux études supérieures décernée par le vice-décanat aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine et en vigueur durant l'été 2024.

Admissibilité de l'étudiant(e)

Pour présenter une candidature au concours annuel de PREMIER, l'admissibilité des étudiant(e)s dépend de 3 types de critères : leur cheminement académique (le programme auquel ils ou elles sont inscrit(e)s), l'excellence de leur dossier académique et d'autres critères sur leur parcours.

1- Cheminement académique au 1er cycle

Les étudiant(e)s admissible à PREMIER doivent être inscrit(e)s à un des programmes de 1er cycle suivants :

- un des programmes de premier cycle de la Faculté de médecine :
 - l'année préparatoire au doctorat en médecine;
 - le doctorat en médecine
 - un des programmes de baccalauréats incluant un programme en continuum baccalauréat maîtrise professionnelle (physiothérapie, ergothérapie). Les étudiant(e)s en dernière année de leur programme de baccalauréat de la faculté doivent aussi :
 - o avoir déjà été lauréat(e)s du programme PREMIER
 - o avoir complété une demande d'admission à un diplôme de 2° cycle de l'Université de Montréal au moment de leur candidature pour une bourse. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de leur bourse de stage tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.



ADMISSIBILITÉ

 un des programmes interfacultaires avec la Faculté des arts et des sciences (biochimie et médecine moléculaire, bio-informatique et microbiologie, infectiologie et immunologie, sciences biologiques) travaillant sous la direction de professeur(e)s de la Faculté de médecine.

Les étudiants en dernière année de leur programme de baccalauréat interfacultaire durant leur stage d'été doivent aussi :

- o avoir déjà été lauréat(e)s du programme PREMIER
- o avoir complété une demande d'admission à un diplôme de 2e cycle de l'Université de Montréal au moment de leur candidature pour une bourse. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de leur bourse de stage tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

ou

 en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences.

Les étudiant(e)s en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences sont admissible à condition d'avoir complété une demande d'admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie de l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine au moment de leur candidature. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de la bourse de stage aux lauréats(e)s tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

2- Excellence du dossier académique

Au moment de soumettre une candidature au concours (entre le 15 janvier et le 20 février 2024), les candidats et candidates à PREMIER doivent avoir une moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire de leur relevé de notes de l'Automne 2023.

Les étudiant(e)s inscrit(e)s à l'année préparatoire au doctorat en médecine ou à un baccalauréat, recevront de leur programme leur relevé de notes de l'automne 2023 mi-janvier 2024. Ce relevé devra être téléversé dans l'onglet « annexes » du profil de l'outil de gestion de PREMIER. Aucun autre relevé de notes ne sera accepté.



ADMISSIBILITÉ

Les étudiant(e)s inscrit(e)s au MD, devront valider leur admissibilité en écrivant à premier-md@med. umontreal.ca dès que leur relevé de notes de l'automne 2023 sera disponible (à parti de mi-janvier). Une mention de succès au relevé de notes de l'automne 2023 n'est pas suffisante pour être admissible au concours. Ils devront recevoir la confirmation de premier-md qu'ils sont admissibles au concours avant de finaliser un dossier de candidature avec leur directeur ou directrice de stage.

Toutes les étudiant(e) candidat(e)s au concours 2024 de PREMIER devront confirmer leur admissibilité au concours à leur directeur ou directrice de stage 2024 avant le 20 février 2024 (date limite pour soumettre un dossier de candidature).

3- Autres exigences à remplir par tous les candidats et candidates

- Être inscrit(e) à un programme de la Faculté ou de l'Université de Montréal à l'automne 2024.
- Être citoyen(ne) canadien(ne), résident(e) permanent(e) ou avoir un NAS en vigueur au moment du stage.

Note importante

Un étudiant(e)s ne peut compléter qu'une seule candidature par année de concours avec son ou sa directrice de stage.





Durée

La durée du stage varie de **8 à 13 semaines** (après entente avec le directeur ou la directrice de stage). Le ou la stagiaire doit travailler **à temps plein** durant cette période.

Le stage peut être réalisé entre le 1er mai et le 31 août (1er avril au 30 septembre à l'Externat).

Durant la dernière semaine de son stage, le ou la stagiaire doit pouvoir travailler sur la rédaction de son rapport.

Sujet du stage

Le projet de stage auquel participe le stagiaire peut relever du secteur des sciences cliniques, des sciences de la vie ou des sciences fondamentales.

Le stage doit permettre aux étudiant(e)s de prendre part aux manipulations expérimentales et/ou à la collecte de données cliniques. Dans la mesure de ses compétences et connaissances, le ou la stagiaire doit participer à l'analyse de la problématique du projet, à l'énoncé des hypothèses et objectifs de travail, aux choix méthodologiques, à l'obtention des résultats et à leur publication.

Toutefois, les revues de littérature ne sont pas acceptées comme sujet de stage par le programme.

Montant de la bourse

Les bourses de PREMIER sont calculées selon la durée du stage à raison de **461\$/semaine jusqu'à un montant maximal de 6 000 \$ (pour 13 semaines de stage)**.

Le versement de la bourse est réparti en 2 ou 3 versements mensuels égaux (selon la durée du stage) de juin à juillet ou août.

Les lauréats en dernière programme de 1^{er} cycle de la faculté doivent obligatoirement être inscrits à un diplôme de 2^e cycle de l'Université de Montréal à l'automne qui suit l'été du stage pour que la direction des finances de l'Université de Montréal autorise le versement de leur bourse de stage.





Montant de la bourse (suite)

Pour les lauréats en 3° année du baccalauréat en linguiste ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences, le versement de la bourse sera conditionnel à la confirmation de leur admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie dès l'automne qui suit l'été du stage.

Une bourse versée à un lauréat PREMIER n'est pas cumulable avec une autre bourse d'un organisme externe (exemple : bourse du CRSNG, bourse d'une fondation d'un hôpital). Il est de la responsabilité des lauréats et de leur directrice ou directeur d'informer l'équipe de PREMIER que le financement de la bourse de stage sera assumé par un organisme externe, et ce, dès qu'ils en ont connaissance.

Une fois le financement d'une bourse annoncé en mai et accepté par le ou la stagiaire, aucune prolongation de la durée du stage n'est possible.

Reconnaissance du stage PREMIER comme stage crédité

Nous encourageons fortement les lauréats de PREMIER à faire reconnaître leurs stages d'été comme des stages crédités au secrétariat du doctorat en médecine (U-2) et au programme de sciences biomédicales de premier cycle (N-4).

Éthique

Tous les projets de recherche menés dans le cadre du programme des stages d'été doivent répondre aux normes éthiques en vigueur à l'Université de Montréal. Le ou la stagiaire et son directeur ou sa directrice de stage sont tenus de s'assurer que ces normes sont rigoureusement respectées.





MISE EN CANDIDATURE AU CONCOURS

Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche

Les directeurs et directrices de recherche qui souhaitent proposer une ou plusieurs offres de stage au programme PREMIER doivent la publier via l'onglet *Gestion des stages* (UNIP requis) sur le <u>site web de PREMIER</u>.

Les directrices et les directeurs de stage peuvent soumettre un maximum de trois projets de stage différents par année et confirmer une seule candidature par projet de stage. Chaque proposition de stage doit avoir un titre distinct et une description de taches qui lui est propre même s'ils contribuent à la réalisation d'un même projet de recherche. Il en sera de même venu le temps de compléter une candidature au concours avec chaque stagiaire.

Important

limite de l'engagement de PREMIER pour le financement des bourses des lauréats au concours.

Advenant que plusieurs candidat(e)s sous la supervision d'un(e) même directeur ou directrice soient lauréat(e)s du concours, un(e) seul(e) recevra une bourse financée par PREMIER. Les autres lauréat(e)s stagiaires dans le même laboratoire recevront une bourse financée via les fonds de recherche du directeur ou de la directrice.

Sélection d'un stage par l'étudiant(e)

Les étudiant(e)s peuvent consulter les stages proposés par des directeurs et des directrices dans la *Banque de stages* sur le <u>site web de PREMIER</u>. Ils doivent préalablement s'inscrire dans l'outil de gestion PREMIER via le lien *Accéder au site d'inscription* et compléter la section l'onglet *Mon profil* et téléverser son *curriculum vitae* dans l'onglet *Annexes*.

Une fois son profil complété, l'étudiant(e) peut consulter le contenu des offres de stages. Tant que la date limite du concours n'est pas passée (le 20 février 2024), de nouvelles offres peuvent s'ajouter en tout temps. Il est donc conseillé de consulter la banque de stage régulièrement tant qu'un maillage n'est pas conclu avec une directrice ou un directeur pour présenter conjointement un dossier de candidature pour le stage de votre choix.





Sélection d'un stage par l'étudiant(e) (suite)

L'étudiant(e) peut entrer directement en contact avec le chercheur ou la chercheuse de son choix à partir de la banque de stages ou de tout autre site (exemple : page web personnelle du chercheur ou de la chercheuse, site web du laboratoire, site web du département).

Un(e) étudiant(e) peut sélectionner un ou plusieurs stages qui l'intéresseraient dans l'onglet **Sélection d'offres de stage** tant qu'un directeur ou une directrice de stage ne l'a pas choisi(e) et qu'il ou elle n'a pas accepté le maillage. Il est fortement conseillé aux étudiant(e)s de prendre contact rapidement avec le directeur ou la directrice qui propose le stage qui retient le plus son intérêt pour avoir la chance d'être sélectionné(e) comme stagiaire.

Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche

Le ou la directrice de stage doit choisir un(e) seul(e) stagiaire par offre de stage dans l'onglet **Mes offres de stages**. Une fois la sélection complétée, l'étudiant(e) sélectionné(e) en est avisé(e) par un envoi automatique de courriel de PREMIER.

Il est alors important que l'étudiant(e) prenne contact avec le ou la directrice de stage si cela n'a pas déjà été fait avant de s'engager et **confirmer** le maillage. Cette prise de contact permettra aussi ultérieurement de faciliter la préparation conjointe du dossier de candidature au concours.

Confirmation du maillage pour présenter une candidature au concours

L'étudiant(e) qui reçoit la confirmation de sa sélection par un directeur ou une directrice de stage doit à son tour confirmer son intérêt pour être le ou la stagiaire désigné(e) et candidat(e) pour le stage. Cette confirmation doit être faite dans l'outil de gestion de PREMIER sous l'onglet **Sélection d'offres de stage** et en cliquant sur le bouton **«je confirme»**. Une fois cette confirmation validée par l'étudiant(e), elle est annoncée au directeur ou à la directrice par un courriel de PREMIER.

Le maillage entre le ou la stagiaire et son ou sa directrice est alors effectif. Ils peuvent préparer ensemble un dossier de candidature au concours tel que décrit dans la section suivante.





Directives pour soumettre un dossier de candidature

Toute candidature soumise à PREMIER pour un stage inclut automatiquement une demande de bourse pour l'étudiant(e). Aucune autre démarche n'est requise de la part de l'étudiant(e) pour demander un soutien financier de PREMIER.

Tant que le maillage n'est pas confirmé entre le directeur ou la directrice et l'étudiant(e), aucun dossier de candidature ne peut être complété et soumis au concours.

Une fois le maillage complété, le formulaire de candidature est disponible :

- dans l'onglet *Mes stages* de l'étudiant(e)
- · dans l'onglet Suivi de stages du directeur ou de la directrice de stage

Considérant le nombre très élevé de candidatures, seuls les dossiers de candidature complets qui répondent aux exigences des règles du concours seront évalués.

Pour le concours 2024, la période de soumission des demandes complètes est du lundi 15 janvier au 20 février. Aucun délai de grâce ne sera accordé.

La soumission du dossier de candidature complet devra obligatoirement être faite par le directeur ou la directrice de stage dans l'onglet *Suivi de stages*.

La demande doit être complétée conjointement par l'étudiant(e) et son directeur ou sa directrice de stage.

Cependant les sections « Admissibilité au concours » et « Source de financement du projet » peuvent uniquement être complétées par le directeur ou la directrice de stage.





Directives pour soumettre un dossier de candidature (suite)

L'étudiant(e) doit pour sa part :

- 1. Téléverser son curriculum vitae à jour
- 2. Téléverser sa lettre de motivation à participer à un stage d'été et de votre intérêt pour la recherche (maximum une page) adressée aux membres du PREMIER.
- 3. Au moment de la délivrance de son relevé de notes de l'automne 2023 confirmer son admissibilité au concours à son directeur ou sa directrice:
 - Pour les étudiant(e) inscrit(e)s au MD : valider votre admissibilité en écrivant à <u>premier-md@med.</u>
 <u>umontreal.ca</u> dès que leur relevé de notes est disponible en janvier. La mention de « succès » n'est pas suffisante pour valider l'admissibilité.
 - Pour les étudiant(e) inscrit(e)s au préMed ou à un baccalauréat : téléverser le relevé de note de l'automne 2023. Aucun autre relevé de notes ne permet de valider l'admissibilité des candidat(e)s.

Pour plus de précisions voir plus haut la sous-section Excellence du dossier académique de la section sur l'admissibilité des étudiant(e)s.

L'étudiant(e) et le directeur ou la directrice doivent compléter toutes les sections du formulaire. Les informations requises sont :

- Titre (500 caractères max.)
- Admissibilité au concours : (réservé au directeur ou à la directrice de stage)
- Description du projet (2500 caractères max);
- Rôle et Objectifs de l'étudiant(e) (1000 caractères max.);
- Source de financement (réservé au directeur ou à la directrice de stage);
- Durée convenue du stage (entre 8 et 13 semaines).

La soumission de la demande complète doit obligatoirement être faite par le directeur ou la directrice de stage entre le 15 janvier et le 20 février 2024.

Le Calendrier du concours 2024 et les documents Étapes à suivre sont disponibles sur le site web de PREMIER.





CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- Qualité du projet de recherche. 30%
- Rôle et responsabilité de l'étudiant(e) dans le projet 25%
- Dossier universitaire de l'étudiant(e), moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire du programme 15%
- Curriculum vitæ et lettre de motivation de l'étudiant(e) 30%

ANNONCE DES RÉSULTATS DU CONCOURS

Les réponses (positives ou négatives) sont transmises par courriel aux stagiaires et à leur directeur ou directrice en avril-mai.

Si le stage ne peut pas débuter tel que prévu ou ne peut pas avoir lieu, il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice de stage d'en informer l'équipe de PREMIER dans les plus brefs délais.

ENGAGEMENTS DES LAURÉAT(E)S

En acceptant une bourse, les lauréat(e)s de PREMIER s'engagent à :

- 1. Réaliser leur stage à temps plein tel que décrit dans le dossier de candidature (durée et contenu)
- 2. Soumettre un rapport de stage mi-octobre (la date est communiquée aux stagiaires durant l'été)
- 3. S'inscrire au congrès des stagiaires qui a lieu fin janvier et y présenter leurs résultats de stage

ENGAGEMENTS DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS DES LAURÉAT(E)S

Les directrices et directeurs des lauréats de PREMIER s'engagent à ce que la durée et le contenu du stage soient conformes à sa description soumise à PREMIER. Il est déterminant que les stagiaires fassent l'expérience d'une initiation à la recherche supervisée et que leur implication dans les travaux de recherche du laboratoire ne se limite pas par exemple à la saisie de données ou à la transcription verbatim d'entrevues.

Pour le cas où le stage doive être annulé ou écourté, il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice d'en informer l'équipe de PREMIER dans les meilleurs délais. Toute annulation de stage peut permettre d'offrir une bourse à un autre étudiant qu'il n'aurait pas reçu de financement du programme faute de fonds disponibles.



RAPPORT DE STAGE

CONSIGNES DE RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE

Un(s) stagiaire lauréat(s) de PREMIER doit rédiger un rapport sur ses travaux de recherche effectués au cours de l'été. Ce rapport doit être préparé en collaboration avec son directeur ou sa directrice de stage.

Sur demande, une copie de ce rapport pourrait être transmise par la coordonnatrice à un organisme de financement de PREMIER.

Le téléversement du rapport se fait via l'outil de gestion des stages sur le site web de PREMIER.

La date limite de soumission du rapport est mi-octobre.

Un point sera retranché en cas de retard de la remise du rapport après la date limite précisé dans l'outil de gestion de PREMIER et sur le site web.

Structure du résumé

Le rapport est préparé sous forme d'article et doit comprendre dans l'ordre les sections suivantes :

1. Première page de couverture qui doit inclure :

- o le titre du rapport;
- o le nom des auteurs et du directeur, le département universitaire, le laboratoire et le centre de recherche s'il y a lieu;
- o la source de financement telle qu'indiquée sur la lettre d'attribution de la bourse PREMIER.

2. Deuxième page :

Un résumé des travaux réalisés pendant le stage. Ce même résumé sera celui à utiliser pour l'inscription au Congrès.

3. Troisième page:

La contribution spécifique de l'étudiant(e) qui doit clairement décrire comment l'étudiant(e) a contribué à l'avancement global du projet de recherche. Cette partie doit inclure des informations spécifiques concernant la contribution intellectuelle et/ou la contribution technique de l'étudiant(e). Quelques exemples (ce n'est pas une liste complète): la contribution intellectuelle comprend la proposition d'une hypothèse de travail, la planification des expériences, et la contribution des nouvelles idées. La contribution technique comprend la réalisation des expériences proposées, la compilation et l'analyse des résultats, la mise au point d'une nouvelle technique ou le raffinement d'une technique existante, la préparation des résultats à des fins de présentation dans un congrès ou pour publication.



RAPPORT DE STAGE

Structure du résumé (suite troisième page)

Un maximum de 12 pages, pour décrire les travaux de recherche réalisés durant le stage avec les sections suivantes :

- o Une introduction;
- o Une section matériel et méthodes;
- o Les résultats:
- o La discussion:
- o Les conclusions:
- o Les figures et les tableaux;
- o Les légendes des figures;
- o Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages).

4. Dernière page du rapport :

Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages). Elles peuvent être présentées selon le format suggéré dans celui des journaux scientifiques en vigueur dans le domaine, mais le tout dans un format uniforme.

Si les travaux de recherche du ou de la stagiaire comportaient une expérimentation animale ou humaine, indiquez qu'ils ont été approuvés par un comité d'éthique de la recherche ou par un comité de déontologie accrédité.

Mise en page

Le rapport doit OGLIGATOIREMENT être préparé selon les caractéristiques suivantes :

- en format 8,5 po x 11 po
- · La police de caractères doit être Arial 10 points.
- · Interligne simple ou 1, à votre discrétion.
- Marges 3/4 de pouce ou 2 cm
- Les tableaux, graphiques et photos ne doivent pas dépasser le format 8,5 po x 11 po.



RAPPORT DE STAGE

Le rapport doit être écrit en français

Si un stagiaire croit nécessaire de rédiger son rapport en anglais, comme c'est le cas pour un article scientifique, il doit fournir l'approbation de son directeur de stage et un résumé en français. Il doit mentionner sur la première page : **rédigé en anglais aux fins de publication**. Une attention particulière doit être apportée à l'orthographe et à la qualité de la langue.

Si ces consignes de rédaction ne sont pas respectées, le ou la stagiaire pourra être pénalisé(e) de 1 point au moment de l'évaluation de son rapport.

Dans le cas de stages crédités

Dans l'éventualité où un rapport doit être présenté sous une autre forme dans le cadre d'un stage ou d'un cours siglé, ce dernier sera accepté pour décrire le travail réalisé durant le stage. Il devra néanmoins inclure les 2 pages suivantes avant d'être transmis :

- une première page de couverture telle que demandée plus haut sur laquelle doit apparaître le sigle du cours.
- une deuxième page avec le résumé des travaux réalisés pendant le stage.

ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

La qualité du rapport est évaluée sur une échelle de **30 points**. L'évaluation est faite par le directeur de stage et basée sur les critères suivants :

- Contribution de l'étudiant(e) (3 points);
- La problématique, les hypothèses et les objectifs (5 points);
- Les méthodes (5 points);
- Les résultats (5 points);
- · La discussion (5 points);
- Le respect du nombre de pages (2 points);
- La qualité de la présentation du texte et des figures (5 points).





Le Congrès des stagiaires a lieu chaque année le dernier vendredi de janvier. Tous les lauréats PREMIER doivent y participer pour présenter les résultats de leur stage de recherche. La date du congrès est précisée chaque année sur le <u>site web de PREMIER</u>.

Les étudiant(e)s de 1^{er} cycle de la Faculté qui ont réalisé un stage de recherche durant l'été, supervisé par un professeur affilié à la faculté, mais sans être lauréat de PREMIER sont également les bienvenus au congrès pour présenter les résultats de leur travail sous forme d'affiche.

Grâce à l'appui de nos fidèles <u>commanditaires</u>, des prix d'excellence seront décernés pour les meilleures présentations.

Modalité d'inscription

L'inscription des stagiaires est gratuite mais obligatoirement. Elle doit être complétée par le ou la stagiaire dans la plateforme PREMIER à l'onglet *Congrès* qui apparaitra uniquement après le téléversement du rapport de stage.

La date limite pour s'inscrire est la mi-octobre. Consultez le <u>site web de PREMIER</u> pour avoir la date exacte qui apparait aussi au bas de l'onglet *Congrès*.

Pour l'inscription, le ou la stagiaire doit notamment fournir le titre, les auteurs et le résumé de son stage qui doivent être identiques à ceux du rapport de stage. Les consignes présentées ci-dessous doivent être respectées pour préparer le résumé pour le congrès.

Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription

Format:

- Enregistrer <u>ce gabarit</u> en format .doc pour mettre en page le résumé.
- L'enregistrement de votre résumé doit rester en format Word. Le nom de votre fichier doit être votre nom, prénom, matricule et programme suivi (exemple : Finzi_Andrés_matricule007_BaccSciencesBiomed).





Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription (suite)

Mise en page:

- Le résumé doit être obligatoirement en français. La qualité du français et la présentation doivent être soignées.
- Le résumé final doit avoir un maximum de 2200 caractères incluant les espaces, et ce, incluant le titre, les auteurs, les affiliations et les organismes subventionnaires.
- La police de caractères utilisée pour le résumé doit être la suivante : Arial, taille 10 points. Le texte doit être justifié et ne pas dépasser 2200 caractères incluant les espaces.

Voici un exemple de résumé qui répond aux consignes de rédaction et de mise en page.

Les résumés ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus sont retournés aux stagiaires qui ont un délai de grâce de 48 pour le corriger.

Le titre du résumé :

Le titre du résumé doit être inscrit en majuscules et en caractères gras, non souligné et sans point à la fin. Les lettres majuscules devront aussi être accentuées.

Ex.: ÉTUDES PROTÉOMIQUES DES PHAGOSOMES

Le titre du résumé doit être bref, mais suffisamment explicite pour décrire la nature de la recherche.

Les auteurs et affiliations

Le nom des auteurs (maximum six) et des affiliations (Département universitaire et centre de recherche) doit être inscrit en minuscules et en caractères réguliers (initiale et nom) en débutant par le premier auteur.

Ex.: M. Deschamps et L. Tremblay
Département de médecine, Hôpital Maisonneuve-Rosemont





Consignes de rédaction du résumé pour l'inscription (suite)

Structure du résumé

Le corps du résumé devra OBLIGATOIREMENT enchaîner les cinq parties suivantes en caractères gras, non soulignées, suivies d'un espace et de deux points :

- Introduction:
- Matériel et méthodes :
- Résultats et discussion :
- Conclusion:
- Origine du financement de la bourse (exemple : PREMIER, Fondation Mach-Gaensslen. Fondation d'un hôpital) et du projet de recherche du directeur ou de la directrice (exemple : fonds de démarrage, CRSNG, IRSC).

Les mots étrangers (grec, latin, anglais, etc.) doivent être mis en italique.

Format des présentations

Toutes les présentations au congrès doivent traiter des quatre points suivants :

- Introduction et objectif : mise en contexte, problématique, originalité, etc.
- · Méthodologie: techniques, outils adéquats, etc.
- · Résultats et Discussion: données, analyses, interprétation, etc.
- Conclusion

Veillez à ce que votre présentation soit compréhensible pour un auditoire ayant un niveau de connaissance égal à celui des étudiant(e)s de votre classe. Notez que, lors d'une communication scientifique, la personne qui fait une présentation est tenue de respecter le temps alloué. Évitez les formules de politesse et les longs préambules.

Au moment de l'inscription au congrès, l'étudiant(e) doit préciser si son souhait est de faire une présentation orale ou sous forme d'affiche. Puisque le nombre de présentation orale est limité au congrès, une évaluation des rapports de stage de ceux et celles qui souhaitent faire une présentation orale sera faite par des directeurs et directrices de stage. Cette évaluation permettra de sélectionner les stagiaires qui feront une présentation orale ou non. Les stagiaires concernés en seront informés fin novembre.





Format des présentations (suite)

Présentations orales

La durée des présentations incluant une période de questions vous sera transmise par l'équipe de PREMIER fin novembre. Attention de bien respecter le temps imparti. C'est un des critères dont le jury tient compte pour l'attribution des prix de présentation. Les présentations orales et le texte des diapositives présentées (PowerPoint) doivent être en français. Seuls les figures et les tableaux peuvent être en anglais.

Vous devez transmettre vos présentations PowerPoint à l'équipe de PREMIER, au plus tard le mercredi précédent le congrès pour faciliter la mise en place des salles de projection, et ainsi permettre de respecter l'horaire du congrès.

Présentations par affiches

Les instructions pour préparer une affiche (exemple : dimension, taille des caractères, etc.) seront transmises au plus tard en novembre par l'équipe de PREMIER.

Remise de prix

Des Prix d'Excellence sont remis en argent aux stagiaires pour les meilleures présentations orales et par affiche. La remise des Prix se déroule durant le cocktail de clôture du congrès et en présence des partenaires financiers.

Critères d'évaluation pour les Prix d'Excellence (Affiches et présentations orales, sur 20 points) :

- Introduction et objectif : mise en contexte, problématique, originalité, etc. (4 points)
- Méthodologie: techniques, outils adéquats, etc. (4 points)
- Réponses Résultats : données, analyses, interprétation, etc. (3 points)
- Qualité : clarté, images, éloquence, esthétique, etc. (3 points)
- Réponses: Connaissance du sujet de recherché, sens critique, etc. (4 points)
- Temps: respect du temps alloué. (1 points)





DATES IMPORTANTES

Consultez le Calendrier du concours et le document Étapes à suivre disponibles sur le <u>site web de PREMIER</u> pour connaître les dates et les étapes importantes du concours annuel en cours pour les stagiaires PREMIER et pour leurs directeurs ou directrice de stage.

Du lundi 15 janvier au 20 février 2024

Période de soumission des dossiers de candidature au concours

Mercredi 16 octobre 2024

Date limite pour remettre le rapport de stage Date limite pour les lauréats PREMIER pour s'inscrire au congrès

Vendredi 31 janvier 2025, 16h-20h30

Congrès des stagiaires de 1er cycle de la Faculté de médecine

PERSONNES CONTACT

Sophie Gauthier-Clerc

sophie.gauthier-clerc@umontreal.ca

Adjointe pour la recherche, vice-décanat recherche et développement

Faculté de médecine Pavillon Roger-Gaudry Local S-416 2900, boul. Édouard-Montpetit Montréal (Québec) H3C 3J7 Téléphone : 514 343-6904

Président du PREMIER

andres.finzi@umontreal.ca

Dr Andrés Finzi Faculté de médecine

Description du programme éditée en octobre 2023 pour le concours 2024